



# VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 4 avril 2024

N° 26

### Attributions de subventions aux commissions "bourse au permis" et BNSSA.

Membres composant le Conseil Municipal .....	49
Membres en exercice .....	49
Membres présents .....	39
Membres excusés et représentés .....	5
Membres absents non représentés .....	5
Pour .....	44
Contre .....	0
Abstention .....	0
Ne prend pas part au vote .....	0

#### Télétransmission Préfecture

Nomenclature : 7.5

Numéro : 094-219400686-20240404-  
Imc11412-DE-1-1

Date réception : 9 avril 2024

Le 4 avril 2024 à 19h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis publiquement sous la présidence de Monsieur Sylvain BERRIOS, Maire, au nombre de 39, au lieu habituel de leurs séances. Ils avaient été convoqués le 29 mars 2024.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil pour la présente séance, Carole DRAI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

#### Étaient présents:

M. Sylvain BERRIOS Maire

Mme Carole DRAI, M. Pierre-Michel DELECROIX, Mme Laurence COULON, M. Germain ROESCH, Mme Yasmine CAMARA, M. Julien KOCHER, Mme Hélène LERAITRE, M. Cédric LAUNAY, Mme Dominique SOULIS, M. Philippe CIPRIANO, Mme Agnès CARPENTIER, Maire-Adjoints

M. Jean-Marc BRETON, Mme Jacqueline VISCARDI, M. Pierre GUILLARD, Mme Marion COHEN SKALLI, M. Bruno BISMUTH, Mme Nadia LECUYER, Mme Peggy D'HAHIER, M. Aurélien PREVOT, Mme Marie-Thérèse DEPICKERE, M. Frank PATTI, M. Marc COHEN, Mme Anne-France LAVIROTTE, M. Loïc KERMAGORET, Mme Jacqueline LAVAL, M. Claude SOUSSY, Mme Sandra HOSSEINI, M. Pierre FERRERO, Mme Dominique BLÉHAUT, Mme Charlotte MARTIN, Mme Céline VERCELLONI, M. Vincent PUIG, Mme Lydia DE LISE, M. Téo FAURE, M. Fabrice CAPRANI, Mme Nadia GRONDIN, Mme Hélène FEO, M. Alain MERIGOT, Conseillers Municipaux.

#### Étaient absents excusés et représentés:

Mme Pascale MOORTGAT qui a donné pouvoir à M. Cédric LAUNAY, M. Adrien CAILLEREZ qui a donné pouvoir à Mme Carole DRAI, Mme Achraf ATALLAH qui a donné pouvoir à Mme Yasmine CAMARA, Mme Florentine RAFFARD qui a donné pouvoir à M. Germain ROESCH, M. Henri PETTENI qui a donné pouvoir à Mme Laurence COULON.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du conseil municipal présents, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers municipaux empêchés. Les mandats ont été remis par le porteur à Monsieur le Président.

#### Étaient absents non représentés :

M. Gilles CHERIER, M. Matthieu FERNANDEZ, Mme Déborah WARGON, M. Frédéric LOURADOUR, M. Laurent DUBOIS.

**N° 26**

**OBJET : Attributions de subventions aux commissions "bourse au permis" et BNSSA.**

**Le Conseil Municipal,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération du 1<sup>er</sup> octobre 2020 portant approbation de la composition et de la désignation des membres de la commission « Coup de pouce » et Bourses aux permis »,

**VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 30 juin 2021, approuvant le règlement de la Bourses au permis et du contrat de prestations avec les auto-écoles,

**VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 30 juin 2021, approuvant le règlement de la commission « Coup de Pouce »

**VU** la proposition de la commission « Coup de Pouce et Bourse au Permis » réunie le 12 mai 2023.

**VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 30 septembre 2021, approuve la mise en place d'un dispositif d'aide à la formation au BNSSA.

**VU** l'avis de la Commission Affaires scolaires, animations, culture, sports, relations internationales, mémoire et monde combattant en date du 25 mars 2024,

**CONSIDERANT** que le service jeunesse a mis en œuvre une opération « Coup de Pouce en faveur des jeunes saint mauriens âgés de 11 à 25 ans , destinée à promouvoir et à soutenir quelques projets personnels, scolaires ou professionnels.

**CONSIDERANT** que le cadre de l'opération « Coup de Pouce » aucun projet n'a été étudié et retenu par la commission du 12 mai 2023.

**CONSIDERANT** que le service jeunesse a mis en œuvre une opération « Bourse au Permis » en faveur des jeunes saint mauriens âgés de 17 à 25 ans destinée à les aider à passer leur permis de conduire (B) en échange d'une action citoyenne dans une logique d'intérêt général,

**CONSIDERANT** que dans le cadre de l'opération « Bourse au Permis » sept projets ont été étudiés et retenus par la commission du 12 mai 2023,

**CONSIDERANT** que dans le cadre de ce dispositif, une candidature a été étudiée et que le candidat a réussi que le service jeunesse a mis en œuvre une opération « Bourse au Permis » en faveur des jeunes saint mauriens âgés de 17 à 25 ans destinée à les aider à passer leur permis de conduire (B) en échange d'une action citoyenne dans une logique d'intérêt général,

**CONSIDERANT** que le service jeunesse a mis en œuvre un dispositif d'aide à la formation au B.N.S.S.A en faveur des jeunes saint mauriens âgés de 17 à 25 ans destinée à les aider à se former, et à travailler au minima un mois tout en étant rémunéré, pour la collectivité. Les tests de sélection réalisés en présence du comité technique composé des maitres-nageurs,

**N° 26**

**OBJET : Attributions de subventions aux commissions "bourse au permis" et BNSSA.**

**CONSIDERANT** que dans le cadre de l'opération « BNSSA » un projet a été étudié et retenu par la commission du 12 mai 2023,

**Sur** proposition de Monsieur le Maire,

**Après examen et délibéré :**

**APPROUVE** l'attribution de subventions pour un montant de 8 000 euros pour les projets figurant ci-après :

Nom prénom	Balthazar VOSGIEN
Date de naissance	27/04/2006
Association Stella handball	Le bénéficiaire encadrera l'équipe première D2F, des jeunes handicapés mentaux de l'IME des bords de Marne.
Proposition de la commission	Soutien de 1 000 euros

Nom prénom	Yanis MELLOULI
Date de naissance	24/07/2005
Association VGA football	Le bénéficiaire participera à l'encadrement des enfants lors de leur entraînement de foot.
Proposition de la commission	Soutien de 1 000 euros

Nom prénom	Pauline BOUQUET
Date de naissance	07/08/1998
Association des Amis des animaux	Le bénéficiaire veillera au bien-être des chats en nettoyant leur habitation.
Proposition de la commission	Soutien de 1 000 euros

Nom prénom	Odette COULIBALY
Date de naissance	26/11/2004
Association d'APOGEI 94	Le bénéficiaire participera à l'organisation des événements (envoi des invitations, inscriptions, accueil, gestion des fichiers... et accompagnera parfois les groupes.

**N° 26****OBJET : Attributions de subventions aux commissions "bourse au permis" et BNSSA.**

Proposition de la commission	Soutien de 1 000 euros
------------------------------	------------------------

Nom prénom	Angela MUKELANGE
Date de naissance	02/06/2004
Association Stella handball	Le bénéficiaire participera à l'encadrement des enfants lors de leurs matchs et aidera à l'installation du matériel.
Proposition de la commission	Soutien de 1 000 euros

Nom prénom	Alexandre MIGUEL
Date de naissance	27/08/2005
EHPAD Résidence Sévigné	Le bénéficiaire sera présent pour les déplacements des personnes âgées et pour les animations.
Proposition de la commission	Soutien de 1 000 euros

Nom prénom	Victoria MIGUEL
Date de naissance	25/02/2004
l'EHPAD Résidence Sévigné	Le bénéficiaire sera présent pour les déplacements des personnes âgées et pour les animations.
Proposition de la commission	Soutien de 1 000 euros

Nom prénom	TOUROUTSEV-BAUDIN Anton
Date de naissance	2/11/2004
Piscine Brossolette	Le bénéficiaire travaillera un mois pour la ville
Proposition de la commission	Soutien de 1 000 euros

Dit que ces subventions seront imputées au budget 2024 de la ville.

Dit que la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète du Val-de-Marne.

Fait et délibéré en séance le 4 avril 2024, les membres présents ayant signé la liste d'émargement.

N° 26

**OBJET : Attributions de subventions aux commissions "bourse au permis" et BNSSA.**

*Certification exécutoire*

Certifié Exécutoire par le Maire  
Compte tenu de la réception en  
Préfecture  
le 9 avril 2024  
et de la publication électronique le  
Le Directeur Général des Services  
**11 AVR. 2024**

Frédéric ERZEN

Le secrétaire de séance



Carole DRAI



LE MAIRE,

Sylvain BERRIOS

La présente délibération peut faire l'objet:

- d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de MELUN, 43, rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630 - 77008 Melun Cedex - Téléphone : 01 60 56 66 30 - Télécopie : 01 60 56 56 10, ou par Télérecours Citoyen (<https://citoyens.telerecours.fr>), dans un délai maximal de deux mois, à compter de la publication électronique de la présente, conformément aux articles R.421-1 et R421-2 du Code de justice administrative ;
- d'un recours gracieux formulé auprès de Monsieur le Maire – Hôtel de Ville – Place Charles de Gaulle – 94107 Saint-Maur-des-Fossés cedex. Un tel recours gracieux emporte des effets de droits et la suspension du délai de recours contentieux dans des conditions conformes aux règles de la procédure contentieuse administrative.

